



Décision n° 2026-1452
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 6 août 2026
renouvelant l'attribution de ressources en numérotation à
la société Even media interactive

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Even media interactive reçu le 6 août 2026, sollicitant le renouvellement de l'attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 6 août 2026, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 6 août 2046, à la société Even media interactive (Siren : 424 818 615) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéro court généraliste	32 11	2024-2032	National
Numéro court généraliste	32 36	2024-2032	National
Numéro court généraliste	36 36	2024-2032	National
Numéro court généraliste	36 65	2024-2032	National
Numéros polyvalents	01 86 92	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	01 88 55	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	01 88 56	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	02 55 56	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	02 59 01	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	03 56 60	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	03 67 79	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	04 65 33	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	04 65 98	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 80	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	05 36 36	2024-2032	Métropole
Numéros polyvalents	05 54 83	2024-2032	Métropole
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 21 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 26 81	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 90 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 91 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 92 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 10	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 97 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 24	2024-2032	National
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 99 61	2024-2032	National
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 20	2024-2032	National
Préfixe RIO des numéros géographiques, polyvalents et spéciaux	G8	2024-2032	National
Préfixes de routage des numéros polyvalents	05 04 02	2024-2032	Métropole
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 81	2024-2032	National
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 42 24	2024-2032	National

Article 2. La société Even media interactive acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Even media interactive et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 6 août 2026

Pour la Présidente et par délégation

Olivier DELCOS

Directeur internet, données, presse, poste et
utilisateurs